

## **Renouvellement de l'inscription**

Année scolaire 2024 – 2025

### **Service d'éducation et d'accueil Koerich**

Chers parents,

Afin de simplifier la procédure d'inscription pour les enfants déjà inscrits, les dossiers en cours peuvent être reporté pour la prochaine rentrée scolaire, à savoir à partir du 16 septembre 2024.

Nous vous demandons de bien vouloir confirmer le renouvellement de l'inscription pour l'année scolaire 2024 – 2025 en nous retournant le formulaire « *Renouvellement de l'inscription* » annexé dûment signé et daté.

Veillez nous remettre le renouvellement d'inscription jusqu'au **31 mai 2024** au plus tard.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous informer de tout changement nécessaire à la tenue à jour de votre dossier en vérifiant la validité des documents stipulés sur la fiche ci-jointe.

En vous remerciant d'avance de votre bonne collaboration,

Philippe Recht  
Responsable de la Maison Relais Koerich

**Renouvellement de l'inscription**

Année scolaire 2024-2025

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ (nom, prénom d'un représentant légal)  
et \_\_\_\_\_ (nom et prénom d'un second représentant légal)

**Domiciliés à l'adresse :**

N° :	Rue :
L-	Lieu :

**Données de contact des représentants légaux :**

	Mail	Téléphone
Nom : _____		
Nom : _____		

Par ce document, nous donnons notre accord pour le renouvellement de l'inscription de notre enfant

Nom de l'enfant	
Prénom de l'enfant	
Cycle fréquenté en 2023 – 2024	
Cycle fréquenté en 2024 - 2025	

En cas de modification d'un des documents énumérés ci-dessous, nous vous prions de nous faire parvenir ces documents pour que nous puissions mettre à jour votre dossier.

Documents	Modification
<b>Certificats de travail</b> des personnes investies du droit d'éducation attestant qu'elles occupent un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires ou attestation d'une inscription à l'ADEM.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Ordre de domiciliation</b> dûment rempli et signé, si vos coordonnées bancaires ont changé.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le cas échéant une <b>copie du jugement/référé de droit d'éducation</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le cas échéant une copie de la <b>carte de vaccination</b> .	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Pour les enfants qui ont des **allergies ou intolérances**, les documents ci-dessous doivent être **obligatoirement mis à jour** :

- Le cas échéant un certificat médical attestant les allergies et/ou les intolérances.
- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.

Les informations erronées pourront donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les représentants légaux s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de l'enfant.

Nous reconnaissons avoir reçu et lu :

1. Le règlement d'ordre intérieur du Service d'éducation et d'accueil
2. La notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par la Croix-Rouge luxembourgeoise (annexe 9).
3. La notice générale de protection des données personnelles - Crèches et Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise disponible sur notre site web (<https://www.croix-rouge.lu/fr/protection-des-donnees/>) et affichée dans la Maison Relais/Crèche.

Nous consentons expressément et explicitement à ce que les données de santé de l'enfant renseignées ci-dessus soient traitées par le Service d'Education et d'Accueil Koerich.

Nous vous prions de remplir l'**Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos)** et de la joindre au renouvellement de l'inscription (annexe 10).

Nous certifions avoir pris connaissance du **règlement d'ordre intérieur 2024–2025**, ainsi que de ses modifications et confirmons la validité des **documents**.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature d'un(des) représentant(s) légal(aux): \_\_\_\_\_